

## Parentalité positive : les parents français peuvent encore mieux faire

Résultats de l'enquête « Mpedia Parentalité » de juin 2017

A l'occasion de son 24<sup>ème</sup> Congrès dédié à la bientraitance de l'enfant,  
l'AFPA rappelle que les pédiatres sont aussi là pour aider et guider les parents

Congrès national de l'AFPA du 24 au 26 juin 2017 à Lille

Paris, le 20 juin 2017 – Afin d'évaluer les connaissances que les parents français ont de la parentalité positive, l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) a mené une enquête intitulée « Mpedia Parentalité » via sa plateforme en ligne de conseil aux familles, Mpedia.fr, en juin 2017. Recensant 1 062 répondants, l'enquête montre notamment que, si 80,6% d'entre eux reconnaissent la définition de la Parentalité Positive, seuls 35% la mettent en œuvre aujourd'hui. Des résultats qui mettent en lumière le besoin d'information des parents, et qui incitent les pédiatres à rappeler leur rôle d'accompagnement de ces derniers dans l'exercice de leur parentalité.

**La parentalité positive : une approche bienveillante que 39% des parents n'utilisent pas alors qu'ils pensent qu'elle les aiderait au quotidien**

Les parents français ont en grande partie entendu parler de la Parentalité Positive, cette approche différente de ce que pouvaient être les anciens modèles d'éducation. Mais ils sont encore très peu nombreux à l'appliquer, alors même que beaucoup voient en cette méthode une solution pour éduquer leur(s) enfant(s).

Si l'éducation positive repose sur une approche bienveillante et bienveillante de l'enfant en apprentissage, **elle fait respecter, avec fermeté, des règles essentielles au bon fonctionnement de la famille et à l'insertion en milieu social.** Le parent et l'enfant ne sont pas, c'est important, sur un pied d'égalité : l'un guide, l'autre apprend. Mais l'adhésion de l'enfant est recherchée pour qu'un espace de dialogue et d'apaisement puisse être trouvé en cas de conflit ou de crise, avec toujours, en conclusion de l'écoute de l'enfant, **une décision finale qui demeure le fait exclusif du parent.**

Pour le Docteur Gatard, pédiatre à Poitiers, qui interviendra sur le sujet lors du congrès de l'AFPA, il s'agit de « *renoncer à ces anciennes modalités d'éducation qui reposaient sur la domination et qui, dans le cas où l'enfant ne se conformait pas aux injonctions, imposaient qu'il « paye* ». Des principes ajoute-t-il qui « *ont des répercussions terribles sur le long terme, sur la capacité que l'enfant aura de vivre en société, puisque la violence qu'il aura subie, profondément enkystée, pourra se traduire par des difficultés relationnelles et, dans certains cas, par une attitude destructrice.* »

Les neurosciences et les sciences sociales ont en effet attesté que la violence éducative était délétère pour le développement cognitif et émotionnel de l'enfant. En parallèle sont nées de nouvelles voies de recherche pour les sciences de l'éducation, qui ont abouti à la mise en pratique de méthodes éducatives alternatives parmi lesquelles celles issues d'une Parentalité Positive, qui ont démontré une grande efficacité éducative.

Plus d'information sur Mpedia.fr = <http://www.mpedia.fr/500-education-positive.html>

## La fessée reste encore ancrée dans les pratiques en France, mais les pédiatres peuvent être un rempart

42% des parents répondants à l'enquête ne voient pas en la fessée une violence éducative, 20% estiment que cela « remet les pendules à l'heure » et 22% que cela « calme tout le monde ». « *Bien des adultes persistent à dire qu'ils ont reçu des fessées et qu'ils n'en sont pas morts* », explique le Docteur Gatard.

Le rejet par le Conseil constitutionnel d'une réglementation interdisant la fessée a été reçue par les professionnels de l'éducation français comme le refus de reconnaître que le châtiment corporel est contre-productif et incompatible avec l'idée même d'une éducation bienveillante : « *Que l'on ait refusé cette loi montre qu'il y a encore du chemin à faire dans les mentalités. Je pense que le pédiatre a ici un grand rôle à jouer et qu'il doit prendre le temps nécessaire avec les parents pour leur expliquer ce qu'est une 'parentalité positive'* », commente le Docteur GATARD. Il peut accompagner les parents, notamment lorsque se présentent des situations de vie difficiles ou des conflits. « *Il ne faut pas oublier que ce sont 99% des pédiatres qui prodiguent des conseils en parentalité<sup>i</sup> !* », ajoute le pédiatre.

Et de conclure : « *J'animerai lors du congrès un atelier pour présenter à ces spécialistes de l'enfance les outils de la 'Discipline Positive' créée par Jane Nelsen<sup>ii</sup>, afin qu'ils puissent à leur tour les proposer aux parents qu'ils reçoivent. Tous ceux qui travaillent auprès des enfants sont concernés par une Parentalité positive. L'éducation nationale est d'ailleurs volontaire pour se doter d'outils d'éducation positive et les expériences telles que celle menée par le **Professeur Delion à Lille (voir plus bas)** ont montré toute leur efficacité. L'éducation et une discipline positive ne redonnent pas uniquement de la dignité à l'enfant, elles en donnent également, et c'est fondamental de le comprendre, au parent qui l'applique et qui prend ou reprend confiance en ses capacités parentales.* »

Retrouvez cette actualité sur Mpedia.fr = <http://www.mpedia.fr/actualite-372-enquete-parentalite.html>

### La prévention de la violence avec les enfants, une remarquable expérience à Lille menée par le Professeur Delion

Le travail de prévention de la violence avec les enfants du Professeur DELION, s'inscrit dans le cadre d'un contrat ville-hôpital entre le CHU de Lille et Lille qui a débuté il y a 10 ans à la demande de son maire, Martine Aubry : « Nous avons lancé un certain nombre d'actions dans des quartiers difficiles, dans les écoles et dans les lieux d'accueil périscolaires. Nous menons plusieurs types d'actions qui s'adressent aux enfants directement, aux parents, aux professionnels de l'éducation nationale et périscolaires. Avec les parents, l'objectif est de nouer un dialogue autour de tout ce qui peut fomenter la violence et la manière d'y répondre. Avec les professionnels de l'éducation nationale et périscolaires, nous avons développé plusieurs initiatives dont des ateliers philo qui commencent dès la maternelle et se poursuivent au primaire puis au secondaire. Lorsque l'on constate, vers la fin de l'année, que des enfants commencent leurs phrases par « je pense que », témoignant ainsi de leur capacité nouvelle à intérioriser ce qu'auparavant ils ne pensaient pouvoir exprimer que par des actes, nous savons que nous travaillons utilement. Ce travail est discuté chaque mois avec l'ensemble des parties prenantes et nous organisons aussi régulièrement les Etats Généraux de l'Enfance pour étudier en profondeur un sujet avec le concours d'experts et en portant une attention particulière aux expériences menées à l'échelle Européenne. En 10 ans, j'ai acquis la conviction que seul le travail en réseau permettait de mettre en œuvre des actions efficaces dont le bénéfice est évaluable. Nous lancerons en 2018 une étude visant à mesurer nos résultats en vue d'une publication qui pourra, je l'espère, bénéficier au plus grand nombre et pourquoi pas inspirer d'autres villes. Cela étant dit, je crois qu'il faut encourager les équipes socio-éducatives à mettre sur pied leurs propres initiatives locales et régionales pour répondre, le plus étroitement et concrètement possible, à leurs besoins. »

## **Comprendre les enseignements de l'enquête « Mpedia Parentalité » avec le Docteur Catherine SALINIER**

### **Quels enseignements généraux peut-on tirer des résultats de cette enquête ?**

*« Cette enquête propose un instantané de la manière dont les parents français, lecteurs du site Mpedia, réagissent, dans des situations classiques de la vie quotidienne. Ses enseignements sont nombreux, et l'on peut notamment se réjouir du fait qu'une part non négligeable des répondants déclare ne pas avoir eu à affronter les situations conflictuelles que nous leur proposons ; cela signifie que les difficultés ne sont pas la norme et que la parentalité est généralement plutôt bien assumée. On peut aussi souligner que les parents qui ont eu à affronter l'une ou l'autre de ces situations conflictuelles ont souvent des réactions directement associables à la parentalité positive, le pourcentage de parents optant pour une réponse moins bienveillante étant quant à lui toujours assez faible. »*

### **80,6% de parents répondants identifient dans une liste de propositions la définition de la parentalité positive qui exclut par nature toute violence corporelle, mais la moitié continue de ne pas être choquée par la fessée, comment interpréter ce hiatus ?**

*« Ces parents sont d'une génération qui a reçu des fessées et qui culturellement n'a pas intégré ce geste comme une violence éducative. N'ayant pas le sentiment d'avoir été maltraités, la fessée peut leur sembler, c'est en tout cas une lecture possible de ces chiffres, compatible avec une approche bienveillante de l'éducation. C'est d'autant plus signifiant que les parents qui ont répondu à cette enquête se rendent sur la plateforme Mpedia et sont donc des parents soucieux de l'éducation de leur enfant, soucieux de bien faire. Ce que cela nous dit, c'est qu'il nous faut encore travailler pour une meilleure compréhension de ce qu'est réellement la parentalité positive et pour une plus juste appréhension des formes ordinaires que peut prendre la violence éducative. »*

### **On peut aussi entendre dire que la parentalité positive, « c'est la porte ouverte au laxisme »...**

*« Il est entendu que le laxisme ne peut pas permettre à un enfant de s'épanouir avec confiance et de bien se construire. Mais il ne faut pas perdre de vue que la violence éducative est tout aussi impuissante à le lui permettre et qu'au contraire, elle altère ses capacités de développement. La parentalité positive est une alternative constructive à ces deux voies : elle démontre que la bienveillance éducative n'est absolument pas contradictoire avec l'idée d'un cadre posé avec fermeté et assurance et, qu'au contraire, elle le favorise. »*

### **La parentalité positive ne disqualifie-t-elle pas tout parent qui a pu perdre patience avec son enfant au point de lui donner une fessée ?**

*« Non, et il faut le dire haut et fort. Bien sûr, l'on sait aujourd'hui, grâce aux enseignements des neurosciences, que la violence éducative répétée laisse des traces qui peuvent altérer les capacités émotionnelles et cognitives de l'adulte en construction. Mais il faut se garder de condamner sans appel les parents qui, parce qu'ils ont été mis à mal par un comportement particulièrement difficile de leur enfant, ont pu laisser échapper une réaction inappropriée. Il convient au contraire de les écouter avec bienveillance et de leur proposer d'examiner ce qui a pu les mener à cette perte de contrôle qu'il aurait fallu éviter. Et cela pour au moins deux raisons : d'abord, évidemment, pour que cela ne se reproduise pas. Ensuite, parce que l'éducation positive ne peut se mettre en place qu'avec un parent qui a confiance en lui en tant que parent. La confiance en soi, basée sur la remise en question et la réflexion, est une clé pour savoir poser des limites claires avec tranquillité et bienveillance, mais fermeté. Pour être « positive », la parentalité doit déjà pouvoir être investie ! »*

**On entend dire et on lit fréquemment que la parentalité positive est plus facile à mettre en place par les parents qui ont un niveau socio-culturel élevé, qu'en pensez-vous ?**

*« C'est bien évidemment faux, la bienveillance et la bientraitance n'ayant rien à voir avec le milieu socio-culturel mais tout à voir avec l'équilibre interne des parents. Il est important de comprendre que, quel que soit le milieu social, les distorsions éducatives peuvent être le fruit de souffrances, de difficultés de vie, de travail ou de couple, de problèmes très profondément ancrés dans l'histoire individuelle du parent. Bien sûr, des difficultés sociales ne favorisent pas la sérénité des parents mais elles n'entraînent pas forcément, loin s'en faut, la maltraitance éducative que l'on peut voir dans tous les milieux en particulier la maltraitance psychologique. Alors, si l'on peut convenir que, dans un contexte de situation de vie difficile, les seuls outils méthodiques de l'éducation positive peuvent ne pas suffire et qu'un accompagnement peut être nécessaire, il faut bien expliquer que ces difficultés peuvent concerner tous les parents, sans distinction. »*

**Seuls 2,7% des répondants déclarent ne pas avoir besoin de la méthode de « parentalité positive » car ils sont sûrs de leur méthode éducative, comment interpréter un si faible score ?**

*« Ce chiffre ne me surprend pas, il reflète les doutes propres à l'exercice de la parentalité et la crainte qu'ont les parents de mal s'y prendre... mais aussi leur envie de bien faire ! C'est donc plutôt un chiffre positif qui nous encourage à soutenir les parents dans leurs compétences et les informer sur les formidables outils auxquels ils peuvent faire appel pour s'épanouir davantage dans leur parentalité pour offrir à leur enfant un cadre qui favorise son développement harmonieux. »*

**Le 24<sup>ème</sup> congrès national de pédiatrie ambulatoire se tiendra les vendredi 24 et samedi 25 juin 2017 à Lille Grand Palais, 1 boulevard des Cités Unies. L'accès au congrès est exclusivement réservé aux médecins en activité et retraités, internes en pédiatrie.**

**A propos de l'AFPA :**

L'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) fondée en 1990 compte actuellement plus de 1 500 adhérents sur 2 550 pédiatres libéraux.

Son site Internet [www.afpa.org](http://www.afpa.org) est accessible aux professionnels de santé comme aux parents.

**A propos de l'Enquête mpedia.fr :** réalisée en ligne auprès de 959 parents, en juin 2017, afin de mieux connaître leur connaissance de la « Parentalité Positive ».

**A propos de mpedia.fr :**

Conçu par l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA), [mpedia.fr](http://mpedia.fr) est un site internet dédié à la santé des enfants et à la parentalité. Son objectif : fournir aux parents et aux futurs parents une information fiable et à la portée de tous, rédigée par plus de 160 spécialistes de la santé et du soin de l'enfant et validée par un comité scientifique.



**Contact presse**

Marion Pouchain - Tél. : 01 45 03 50 32 – 06 95 66 18 00 - E-mail : [m.pouchain@ljcom.net](mailto:m.pouchain@ljcom.net)

<sup>i</sup> Gatard R. Place du pédiatre en parentalité aujourd'hui. Résultat d'une enquête auprès des pédiatres du fichier AFPA : Le pédiatre. 2016-4;275:9-13.

<sup>ii</sup> Nelsen Jane, adaptation Béatrice Sabaté. La Discipline positive. En famille et à l'école, comment éduquer avec fermeté et bienveillance. Editions du Toucan, 2012. Et : [www.disciplinpositive.fr](http://www.disciplinpositive.fr)